



Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

## Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 juillet 2026

**Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a entériné la liste des factures déjà acquittées au 30 juin 2026 pour un total de 157 503,26 \$, et a approuvé celle des factures à payer s'élevant à 366 395,17 \$.**

**Finances** – Les droits de mutation (taxe de bienvenue) ont déjà dépassé les prévisions budgétaires annuelles en atteignant 708 000 \$ au 30 juin pour un budget établi à 700 000 \$, soit un surplus de 8 000 \$. Le maire a d'ailleurs souligné que la hausse de cette prévision, passée de 550 000 \$ à 700 000 \$, a contribué directement à réduire le taux d'imposition foncière lors du dernier exercice budgétaire.

Conformément à ses obligations légales, la Municipalité a confié un mandat de 50 heures à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin d'assurer le maintien de l'équité salariale, en s'appuyant sur l'expertise reconnue de cet organisme en la matière.

**Travaux publics et voirie** – Le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de 2 209 864 \$ pour la réfection du chemin des Noyers.

Sur recommandation de comptables professionnels agréés (CPA) externes, la période d'amortissement est passée de 15 à 20 ans. Cette mesure entraîne environ 311 000 \$ d'intérêts supplémentaires, mais permet de réduire les remboursements annuels de capital de 36 000 \$ et de préserver les liquidités nécessaires à la réalisation des autres projets prévus au Plan triennal d'immobilisations (PTI).

Un mandat de 22 900 \$ a été confié à la firme d'ingénierie Artelia afin de concevoir une solution durable pour la gestion des eaux pluviales aux abords du 1010, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs.

Le contrat d'étude géotechnique pour le chemin des Mouettes a été octroyé à Enviroc pour 25 157 \$ afin de valider la faisabilité technique du projet en amont de sa réalisation et de

limiter les risques de dépassement de coûts.

Couvrant une période ferme de trois ans (2026-2029), assortie de deux options de prolongation d'une saison, le contrat de déneigement et d'entretien hivernal a été attribué à l'entreprise Charex pour 4 162 653,70 \$, ce qui représente une hausse d'environ 6,3 % par rapport au contrat précédent.

**Environnement** – Un contrat de caractérisation biologique de 8 000 \$ a été octroyé à la firme Caltha pour le secteur des barrages Loisel et Colette. Cette démarche constitue un préalable essentiel à l'obtention des certificats d'autorisation gouvernementaux requis pour la réalisation de futurs travaux.

La MRC des Pays-d'en-Haut est confrontée à d'importants enjeux de collecte des matières résiduelles en raison d'une pénurie marquée de main-d'œuvre chez son fournisseur, liée à la démission de 45 chauffeurs, ce qui entraîne des retards de collecte et des débordements de bacs observés récemment.

**Vivipares chinoises** – L'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) a signalé une présence croissante de vivipares chinoises dans les lacs Marois et Guindon. Cette espèce aquatique envahissante suscite des inquiétudes en raison des risques de blessures causées par ses coquilles

coupanes, de ses effets perturbateurs sur l'écosystème et de sa possible contribution à la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert), attribuable à l'augmentation du phosphore contenu dans ses excréments.

Des citoyens, ainsi que la présidente de l'ABVLACS, réclament la mise en place rapide d'un plan d'action comprenant une stratégie de communication, la création d'un comité de travail ainsi que l'obtention d'un permis SEG délivré par le ministère — autorisant la capture d'animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune — afin d'encadrer d'éventuelles opérations de retrait manuel réalisées avec l'appui de biologistes et de bénévoles. Il a été rappelé que les citoyens devraient s'abstenir de retirer eux-mêmes les escargots, puisqu'une intervention mal encadrée pourrait favoriser leur prolifération et leur propagation.

La Municipalité a donc confié le dossier à son Service de l'environnement, et à sa nouvelle coordonnatrice aux communications, afin d'assurer une diffusion rigoureuse de l'information et de contrer la mésinformation. Un biologiste sera également mobilisé par l'entremise d'Àbrinord, l'organisme de bassin versant de la rivière du Nord, pour appuyer la demande de permis, tandis qu'une cartographie de l'évolution des populations est prévue en août.

**Loisirs, culture et vie communautaire** – L'Île Benoît connaît un

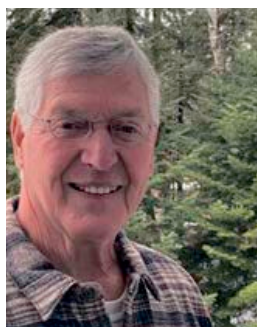
engouement marqué. Pour la saison 2025, 502 locations d'embarcations ont été enregistrées, dont plus de 95 % proviennent de la clientèle annelacoise. Afin de répondre à cette forte demande, de nouvelles planches à pagaie ont été ajoutées à la flotte cette année.

Au sujet du sondage portant sur le « Cœur du village », 240 réponses ont été recueillies, soit 194 adultes et 46 enfants. Bien que la rénovation de l'hôtel de ville demeure prioritaire, ces résultats permettront d'orienter l'amélioration des services de la bibliothèque. Malgré son caractère non statistiquement représentatif, le sondage révèle une satisfaction générale ainsi qu'un intérêt pour des espaces plus modernes offrant des activités. Toutefois, les répondants se montrent peu enclins à accepter une hausse de la taxation, estimée entre 0 % et 5 %.

**Administration** – Le maire a proposé une réflexion sur l'encadrement de la période de questions. Il a exprimé la volonté d'établir un juste équilibre entre la mise en contexte nécessaire des dossiers et la concision des interventions, afin d'optimiser l'efficacité des échanges sans compromettre l'expression démocratique.

Il a été mentionné qu'un suivi plus rigoureux des courriels des citoyens sera assuré, notamment grâce à l'entrée en fonction de la nouvelle coordonnatrice aux communications.

## MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

L'été est maintenant bien installé et nous permet de profiter pleinement des nombreuses activités qui animent notre municipalité.

Récemment, nous avons célébré ensemble la Fête nationale dans une ambiance festive et rassembleuse. Cet événement a connu un succès remarquable puisque plus de 1 200 citoyens ont participé aux festivités, une affluence record dont nous pouvons être très fiers.

Nous avons également le grand plaisir d'accueillir de nombreux jeunes au camp de jour. Cette année, plus de 200 jeunes sont inscrits au camp Magicoparc, où ils vivent un été rempli de découvertes, d'amitié et de plaisir.

Bien que cette saison soit synonyme de moments précieux en famille et entre amis, elle s'accompagne parfois d'épisodes de chaleur intense qui nécessitent une vigilance particulière. Je vous invite à prendre soin de vous et de vos proches en adoptant des gestes simples : hydratez-vous régulièrement, rafraîchissez-vous souvent, limitez les activités physiques lors des périodes les plus chaudes de la journée et prenez des nouvelles des personnes plus vulnérables de votre entourage.

Pour vous permettre de profiter de l'été tout en vous rafraîchissant, le lac Loisel demeure ouvert durant la saison estivale : les jeudis et vendredis de 15 h à 18 h, ainsi que les samedis et dimanches de 12 h à 18 h. Je rappelle toutefois l'importance de respecter les consignes de sécurité affichées sur le site afin de prévenir les risques de noyade et d'assurer une expérience agréable pour tous.

Nos nombreux parcs et sentiers municipaux offrent également de magnifiques espaces pour profiter de la nature, se détendre à l'ombre et demeurer actifs tout au long de la saison.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été sécuritaire, agréable et rempli de beaux moments.

John Dalzell,  
Maire



MUNICIPALITÉ DE  
**Sainte-Anne-des-Lacs**

sadl.qc.ca pour les détails.

## Place aux activités estivales

Afin de vous permettre de profiter pleinement de la belle saison, la Municipalité propose des activités pour tous les âges. La baignade surveillée au lac Loisel est offerte les jeudis et vendredis de 15 h à 18 h, ainsi que les samedis et dimanches de 12 h à 18 h. Nous invitons tous les usagers à respecter les consignes affichées sur le site afin d'assurer la sécurité de chacun et de permettre à toutes et à tous de profiter des lieux en toute sérénité.

De plus, une location gratuite d'embarcations nautiques est offerte au parc Irénée-Benoît. Pour connaître les modalités et obtenir tous les détails sur ces activités, consultez le site Web de la Municipalité.



Inscription aux alertes citoyennes  
citoyen.sadl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca

